

autorités congolaises. Ceux-ci ont parlé sur le rôle de la Croix-Rouge congolaise aux côtés de l'État congolais.

Lors de la conférence de presse qui s'est tenue au ministère des Affaires étrangères, le 29 janvier, Christian Sédar Ndinga, président de la Croix-Rouge congolaise, a indiqué qu'il s'agissait de redéfinir le rôle de l'institution en vue d'une assistance plus efficace. « La Croix-Rouge congolaise est la première société de secours au Congo. Elle a été reconnue par l'État en 1965. Les textes juridiques ont été mis en vigueur en 1976. Elle accompagne l'État dans le domaine de l'aide humanitaire au bénéfice de la population », a-t-il rappelé.

L'assistance de la Fédération de la Croix-Rouge aux populations du Mali, de la République démocratique du Congo et de la République centrafricaine ainsi que ses interventions durant l'année 2012 ont fait l'objet de questions de la part de la presse. Tadataeru Konoé a souligné qu'il était préoccupé par les crises de ces trois pays, et que la fédération renforçait ses capacités. Selon lui, plus les catastrophes sont complexes, plus elles laissent des

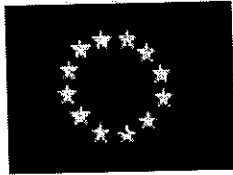


Tadat

situations politiques instables et les interventions deviennent difficiles. La fédération ne peut répondre qu'en partie aux besoins de la population : « Répondre aux catastrophes est l'un des objectifs principaux de la fédération qui soutient la Croix-Rouge dans son action. La fédération se réjouit de la création de la Coordination des sociétés nationales de la Croix-Rouge d'Afrique centrale [Coscac] qui permettra de proposer des méthodes d'assistance et de renforcement des capacités, d'identifier les priorités et de mobiliser les ressources », a-t-il conclu.

De son côté, le président de la Croix-Rouge congolaise a indiqué que l'année 2012 avait demandé de nombreuses in-

terventions, avec les inondations et l'... Pendant son séjour le président de la F... nale des sociétés de Croissant-Rouge, T... contré le vice-prési... nationale, le minist... lontaires de la Croi... breux autres respo... Les séances de tr... avec les ambassa... tants des ministè... Nations unies au... été également l'oc... tions avec les pré... d'Afrique apparte...



APPEL À CANDIDATURES

L'Union européenne envisage de sélectionner un(e) consultant(e) sur un contrat individuel pour une mission d'assistance technique aux acteurs non étatiques et autorités locales à réaliser en République du Congo pour une période de douze mois, renouvelable une fois. L'assistance consistera essentiellement en des formations de ces acteurs non étatiques et un suivi/conseil in situ de leurs activités subventionnées par l'Union européenne.

À partir des candidatures, une liste restreinte sera dressée. Les consultants retenus sur cette liste seront consultés pour la mission à réaliser. Les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae contenant une liste d'expériences indiquant, pour chaque expérience pertinente par rapport à la prestation envisagée:

- l'identité de l'employeur ou du client
- la période de l'emploi ou du contrat,
- le type de services prestés,
- le lieu de la prestation,
- le nom du projet (s'il y a lieu) et la source du financement

Les candidatures peuvent être déposées ou envoyées par courrier électronique avant le 18 février 2013 à l'adresse suivante :

- Adresse:

Délégation de l'Union européenne en République du Congo
Bâtiment sections opérationnelles,
Rue Monseigneur -Augouard
Brazzaville, Congo

- E-mail: delegation-rep-of-congo-europeaid@eeas.europa.eu

À
La
Ex
la
U
fu
be
l'é
N
g
Q
g
n
a
V
C
N